



Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
inadéquat	mauvais

Milieu important	■
Milieu secondaire	■

Minéraux	sables meubles	■
	éboulis	■
	falaises	■
	grottes, mines	■
	vieux bâti	■
Herbeux	prairies humides	■
	prairies mésophiles	■
	pelouses sèches	■
	friches	■
Arbustifs	landes, fruticées	■
	garrigue / maquis ouvert	■
	garrigue / maquis fermé	■
Forestiers	forêt feuillus	■
	forêt résineux	■
	ripisylves	■
	haies, arbres isolés	■
Humides	petits cours d'eau	■
	grands cours d'eau	■
	mares	■
	étangs	■
	lacs	■
	marais	■
Agricoles	tourbières	■
	cultures	■
	canaux	■
	fossés, talus	■

Situation en PACA

Autrefois commun en Provence vers 1880, le Sonneur à ventre jaune était considéré comme disparu vers 1960. Ce fort déclin, rapide et récent, reste difficile à expliquer. Aujourd'hui, cet amphibien est principalement présent dans le département des Hautes-Alpes et plus marginalement dans les Alpes-de-Haute-Provence. Sa présence est potentielle dans le Vaucluse.

Un bilan réalisé en 2008 estime la population régionale à environ 70 stations, comptant chacune quelques dizaines d'individus, voire plusieurs centaines d'individus pour quelques rares stations (Embrun, Chorges, Champsaur).

Ecologie & principaux habitats

Le Sonneur à ventre jaune se retrouve en milieu bocager, dans des prairies, en lisière de forêts ou en milieu forestier (notamment au niveau de chemins et de clairières). Il affectionne les eaux stagnantes peu profondes et bien ensoleillées des mares permanentes ou temporaires, des ornières, des fossés, des bordures marécageuses d'étangs ou de lacs, des retenues d'eau artificielles, des anciennes carrières inondées, des mares abreuvoirs en moyenne montagne...

Il hiverne sous des pierres ou des souches, dans la vase, l'humus, la mousse, ou encore dans des fissures du sol ou des galeries de rongeurs. La femelle effectue plusieurs pontes par an. Les œufs, une centaine par ponte, sont déposés en petits amas sur des brindilles immergées ou sur des plantes aquatiques. Les têtards se nourrissent de débris végétaux ou d'algues. Les jeunes et les adultes se nourrissent ensuite de petits insectes. Du fait de la toxicité de son venin (exudé par la peau), l'espèce a peu de prédateurs mais lorsqu'il est inquiété, le Sonneur se cambre ou se retourne de manière à montrer les parties colorées de son corps.

Carte PACA dynamique : voir www.silene.eu



PHOTO : F. PAWLOWSKI

Petit crapaud de 4 à 5 cm de long, à la peau pustuleuse et au un corps aplati, museau arrondi et yeux saillants à la pupille en forme de cœur. Coloration du dos gris terreuse ou olivâtre et ventre typiquement jaune (ou orangé) et noir. Taches présentes également sur la face interne des pattes. Ces taches ventrales constituent une véritable carte d'identité car elles sont propres à chaque individu. Mâles légèrement plus petits que les femelles.



PHOTO : INTERNET, CLSC

Pour pondre ses œufs, le Sonneur peut se contenter de micro-mares, voire de grosses flaques sur des pistes forestières peu fréquentées.

Facteurs de vulnérabilité

- Aire de répartition réduite, population fragmentée en de multiples isolats comptant souvent peu d'individus
- Compétition avec la Grenouille rieuse
- Oeufs et têtards très sensibles à l'assèchement des pièces d'eau (évaporation, sécheresses, drainage...), notamment si petites pièces d'eau (flaques, fossés ...)

Actions favorables

Sur les secteurs où l'espèce est avérée ou fortement potentielle :

- Protéger et conserver les habitats favorables à l'espèce
- Éviter la sur-fréquentation des milieux de vie de l'espèce
- Créer des mares pour favoriser la reconnexion entre noyaux de population et permettre à l'espèce de mieux résister aux sécheresses



PHOTO : INTERNET, K. GROSSENBACHER - Ponte de Sonneur

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Disparition des habitats de reproduction (curage, comblement de mares, atterrissage naturel...)
- Pollution des eaux
- Écrasement par engins motorisés (opérations de débardage)
- Prélèvement et dérangement de l'espèce

Périodes sensibles

Légende sensibilité

Fort

Moyen

Faible

Printemps		Eté			Automne			Hiver			
Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Fev.
Hivernation		Accouplement		Activité			Hivernation				

Principaux risques d'incidences

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques	Recommandations
BRUIT	bruit (engins motorisés, chantier...)	Toute l'année	risque majeur de dérangement et de destruction d'individus	<p>Le risque majeur est la destruction des individus et des habitats propices à l'espèce. Le dérangement de l'espèce peut également apparaître en cas de sur-fréquentation des pièces d'eau ou en cas de chantier proche de son habitat.</p> <p>Tous les travaux réalisés dans ou à proximité immédiate d'un habitat de l'espèce doivent donc prendre un maximum de précautions (adaptation du phasage des travaux, encadrement par l'animateur local du site Natura 2000).</p> <p>Il est donc recommandé au porteur de projet de consulter le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 concerné, pour vérifier si des secteurs sensibles sont recensés.</p> <p>Liens utiles</p> <p>DOCOB : www.side.developpement-durable.gouv.fr</p> <p>Fiches INPN : http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche</p> <p>Données naturalistes : www.silene.eu</p> <p>DREAL : www.paca.developpement-durable.gouv.fr</p>
	fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Toute l'année	risque majeur de dérangement et de destruction d'individus	
EAUX	modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Toute l'année	risque limité, sauf si effet significatif sur les eaux de surface	
	modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	risque d'altération de l'habitat de l'espèce et de mortalité des œufs et des têtards	
SOLS	terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	risque de destruction d'habitats d'espèce	
	forte artificialisation des sols (béton, goudron...), bâtiments, parkings		risque peu probable <i>a priori</i> (voir terrassements)	
	modification chimique des sols (épandage boues, engrais ...)	Toute l'année	risque si pollution des eaux	
	excavation importante (> 2 m), carrière, tunnel		risque peu probable <i>a priori</i> (peu sensible au dérangement par tir de mines)	
VEG.	changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	modification possible de l'habitat d'espèce	
DIVERS	rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)	Toute l'année	risque si pollution des eaux	
	ouvrage hydraulique ou linéaire, avec rupture de continuités écologiques	Toute l'année	modification de son habitat et fragmentation des populations	
	mats, pylônes, câbles aériens, pâles		risque peu probable <i>a priori</i>	
	travaux en falaise		risque peu probable <i>a priori</i>	
	éclairage nocturne		risque peu probable <i>a priori</i>	
	barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces		risque peu probable <i>a priori</i>	